

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur
la structure fédérative :

Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux
sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Bordeaux

Université Bordeaux-Montaigne

CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Francis JOANNES, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la fédération :	Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux
Acronyme de la fédération :	FSAB
Label demandé :	FR
N° actuel :	FR 3383
Nom du directeur (2014-2015) :	M. Pierre GUIBERT
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Pierre GUIBERT

Membres du comité d'experts

Président : M. Francis JOANNES, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Experts : M. Antonio GONZALES (représentant du CNU)
M^{me} Marie-Hélène MONCEL, CNRS, MNHN
M^{me} Evelyne PRIoux (représentante du CoNRS)

Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Sylvie CROGIEZ-PETREQUIN

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M^{me} Françoise LE MORT, INSHS

M. Yannick LUNG, Université de Bordeaux

M^{me} Florence PARNIER, Délégation Régionale CNRS

M^{me} Hélène VELASCO, Université Bordeaux-Montaigne

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La fédération de recherche Sciences archéologiques Bordeaux a été créée le 1^{er} janvier 2011 et regroupe les activités des UMR PACEA (UMR 5199 - CNRS - Université de Bordeaux - Ministère de la Culture et de la Communication), Ausonius (UMR 5607 - CNRS - Université Bordeaux-Montaigne) et l'équipe CRP2A de l'UMR IRAMAT (unité multi-site UMR 5060 - CNRS - Université Bordeaux Montaigne - Université d'Orléans - Université Technologique de Belfort Montbéliard). Elle associe environ 280 personnes (permanents, contractuels, doctorants) qui travaillent sur Bordeaux et sa région. Ses unités constitutives dépendent de l'INSHS et de l'INEE du CNRS, et des sections 20 et 21 du CNU.

La création de cette fédération est le produit de synergies qui se sont développées depuis près de vingt ans entre les unités de recherche archéologiques bordelaises qui ont donné naissance aux trois UMR constitutives. Des opérations communes de recherche avaient déjà été menées, avec le soutien de la MSH Aquitaine, du Ministère de la Culture, et du Conseil Régional d'Aquitaine. C'est le programme pluri-formation intitulé «Notion de site», mené par M. Henri DUDAY, de 2006 à 2010, qui a servi d'étape préliminaire à la mise en place d'une structure fédérative. Le regroupement des UMR PACEA, Ausonius et IRAMAT dans des réponses communes à des appels d'offre sur projets a ainsi débouché sur la mise en place d'un projet de pôle d'excellence archéologique dans le cadre du plan Campus (2008), puis du LabEx Sciences Archéologiques Bordeaux (LaScArBx, 2011). Si la fédération de recherche a piloté le montage du projet de LabEx, elle n'en assure ni la gouvernance, ni le développement scientifique, et s'est donc investie sur deux nouveaux projets : l'édification d'une Maison des Sciences Archéologiques de Bordeaux et la mise en place de pratiques interdisciplinaires par la tenue de séminaires collectifs.

À long terme, la FSAB prévoit de se développer dans le cadre d'un pôle d'excellence archéologique, dont la mise en place du LabEx LaScArBx est une bonne illustration, et qui doit s'identifier à la Maison des Sciences Archéologiques. Celle-ci se veut le regroupement ergonomique des activités développées par les UMR Ausonius et CRP2A dans la Maison de l'Archéologie actuelle sur le campus de Bordeaux-Montaigne et de l'UMR PACEA de l'université de Bordeaux (ex Bordeaux 1), porteuse initiale de la fédération. Sa mise en place permettrait également un rééquilibrage des sources de financement et rendrait sa réalisation possible dans un avenir assez proche.

Equipe de direction

La Fédération de recherche Sciences Archéologiques Bordeaux est pilotée par un directoire composé du directeur de la fédération et des directeurs des trois UMR. Depuis 2012, le directeur de la partie CRP2A de l'UMR IRAMAT est également directeur de la fédération. En mars 2014, a été adjoint au directoire un conseil de la fédération de 23 personnes, qui se prononce sur les actions de formation, les partenariats et les demandes de financement. Il est composé d'élus des chercheurs, des ITA et des doctorants de chaque UMR, de 3 membres nommés et des directeurs des trois UMR.

Le projet de Maison des Sciences Archéologiques de Bordeaux a généré sa propre structure de pilotage (5 personnes), pour optimiser les relations entre les UMR de la fédération de recherche (auxquelles s'est jointe l'UMS Archéovision), la responsable « infrastructure » de l'Université Bordeaux Montaigne et la société Athegram, partie prenante du développement du projet.

Effectifs propres à la structure

La Fédération de recherche Sciences Archéologiques Bordeaux ne compte aucun personnel en propre. Tous ses membres sont issus des 3 UMR constitutives, mais rattachés en propre à ces UMR.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La FSAB est une belle idée et un bel outil, sans doute encore sous-employé. Les activités de réflexion et de programmation développées par la FSAB sont clairement productrices de résultats. Il paraît essentiel maintenant, une fois récusée la création d'une grosse UMR commune, de mieux situer la place et le rôle institutionnels de la FSAB de même que le soutien qu'elle va recevoir de ses tutelles et de la COMUE ; il faut aussi lui donner les moyens humains et financiers de piloter la structure.

Le renouvellement de la fédération est d'autant plus souhaitable qu'elle est, à terme, dans le paysage universitaire bordelais une structure essentielle de coopération et de concertation et qu'à la différence du LabEx, elle a vocation à la pérennité. Elle s'insère dès maintenant dans un réseau régional plus vaste (COMUE Aquitaine) et compte, parmi ses partenaires permanents au titre de l'IRAMAT, des collaborations extérieures significatives (Orléans et UTBM).

Points forts et opportunités

La Fédération de recherche Sciences Archéologiques Bordeaux apparaît comme une structure de réflexion et d'incubation de projets de recherche, un lieu d'échanges et de montages coordonnés de ces projets (LabEx, autres appels à projets). Elle est ainsi porteuse d'un ambitieux projet de pôle scientifique sur le campus de l'université Bordeaux-Montaigne, transformant l'actuelle Maison de l'Archéologie en une Maison des Sciences Archéologiques de Bordeaux à vocation de plate-forme technologique et de coordination scientifique, de lieu de formation et de centre de recherche abritant les activités des UMR de la Fédération. De ce fait, elle fournit à ses partenaires institutionnels ou scientifiques un interlocuteur unique et consensuel. Le succès du montage du LabEx LaScArBx en est une bonne illustration.

Points faibles et risques

La Fédération de recherche Sciences Archéologiques Bordeaux veut être un élément incitateur pour la pratique de recherches interdisciplinaires et la mise en forme des projets collectifs. À ce titre, elle correspond à la définition *stricto sensu* des FR (regroupement de plusieurs UMR ou EA en vue de mutualiser des moyens (formations doctorales, moyens de traitement, documentation scientifique) ou des demandes de moyens auprès des collectivités, et de favoriser des initiatives scientifiques).

Mais les moyens financiers et humains dont dispose actuellement la FSAB sont trop réduits. Si la fédération ne reste qu'un lieu de concertation entre les UMR constitutives, elle risque de ne pas pouvoir développer autant qu'il est souhaité par ses membres, les recherches communes et leur pilotage. Sa place dans le LabEx, peu évoquée dans le dossier, à l'exception des dotations financières asymétriques, mériterait d'être éclairée. De manière générale, sa visibilité dans l'appareil de recherche des tutelles n'est pas très évidente : elle figure sur le site internet de l'Université de Bordeaux, mais pas sur celui de Bordeaux-Montaigne, ni du CNRS. Par ailleurs, la participation à la FSAB qui concerne le Laboratoire Métallurgie et Cultures de l'UTBM n'est pratiquement pas évoquée sur le site de cette dernière : s'agit-il seulement de prestations de services sur l'analyse des métaux, ou y a-t-il véritable collaboration scientifique ?

Le dossier ne donne pas non plus d'indications sur la place qu'occuperait la fédération de recherche dans la Maison des Sciences Archéologiques de Bordeaux. Si le projet est bien inscrit dans le plan Campus, l'université est porteuse de l'aspect construction réaménagement de l'infrastructure, mais ne s'est pas prononcée sur la gouvernance de la Maison et sur la place qu'y tiendrait la FSAB.

Recommandations

Dans le cadre du renouvellement de la fédération de recherche que le comité d'experts appelle de ses vœux, il paraît important d'accroître la visibilité de la gouvernance de cette fédération, en mettant en place une direction bien distincte de celle des UMR. Si la continuité du directoire en charge du LabEx s'impose, ce n'est pas le cas pour la fédération. Celle-ci gagnerait désormais à être indépendante et serait ainsi mieux à même de porter les projets interdisciplinaires qui sont l'une de ses raisons d'être, tout en gardant naturellement les liens étroits avec les UMR qui la constituent. La reconnaissance que lui ont accordée les tutelles ne pourra, semble-t-il, que s'en trouver renforcée.

Une seconde recommandation porte sur le portage de conventions avec le Ministère de la Culture et avec l'INRAP, pour lesquelles la fédération de recherche semble l'interlocuteur le plus qualifié et qu'elle est encouragée à accroître.

Un troisième point est celui du développement des aspects techniques, avec une mutualisation souhaitable des moyens humains et matériels fournis par les UMR, mais aussi par les tutelles. Dans l'attente de la mise en place d'un bâtiment dédié aux activités de la fédération, qui n'est plus d'actualité immédiate, il paraît important de s'engager dès maintenant dans une politique de mutualisation, seule à même de compenser les départs en retraite et de justifier des demandes de recrutement auprès des tutelles, c'est-à-dire les deux universités, mais aussi les instituts INSHS et INEE du CNRS. La FSAB pourrait ainsi jouer, à Bordeaux, un rôle essentiel dans la préservation d'un équilibre disciplinaire entre archéologie environnementale, archéologie culturelle et archéométrie

Enfin, en liaison avec la création d'un département d'archéologie au sein de l'UFR d'Histoire de l'université Bordeaux-Montaigne, le rôle de la FSAB dans la formation doctorale au sens large doit être amplifié : la FSAB doit jouer son rôle de fédérateur et d'impulsion scientifique et pédagogique pour la valorisation des nouvelles synergies issues de la mutualisation des moyens. Les activités d'échanges d'information et de formation pluridisciplinaire ont reçu un écho assez faible dans le rapport d'activité. C'est l'un des domaines dans lesquels la fédération doit donner toute la mesure de son potentiel de rassemblement, au cours des années de thèse, mais aussi depuis la formation initiale en master et jusqu'aux activités des post-doctorants dont elle pourrait accompagner certains projets.